

Image not found or type unknown



## résiliation par l'assureur

Par **bout 60600**, le **02/04/2010** à **17:48**

bonjour,  
je voudrais savoir si mon assureur a le droit de me réclamer mes cotisations d'assurance jusqu'au 31 décembre alors qu'il a résilié mon contrat depuis le 4 décembre.j'attends votre réponse.Merci d'avance.